



VILLE DE GRACEFIELD
Au  de la Gatineau

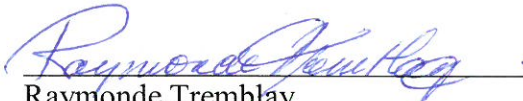
AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

La Ville de Gracefield a, le 28 juillet 2020, adopté le règlement numéro 206-2020 intitulé «**Règlement no. 206-2020 décrétant une dépense et un emprunt de 3 899 500.00\$ pour la réfection de divers tronçons sur le chemin du Poisson-Blanc.**»

Ce règlement a été approuvé conformément à la Loi, par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation - Direction de l'information financière et du financement, le 5 août 2020.

Donné à Gracefield, ce 6 août 2020.

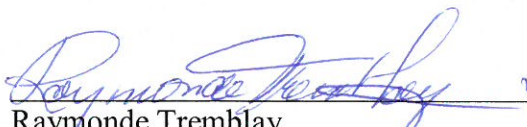


Raymonde Tremblay
Directrice générale adjointe et greffière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, directrice générale adjointe et greffière adjointe de la Ville de Gracefield CERTIFIE, sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie au bureau municipal entre 8:00 et 16:00 heures, sur notre site Web et sur nos réseaux sociaux, le 6 août 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 6 août 2020.



Raymonde Tremblay
Directrice générale adjointe et greffière adjointe